

Commune de Saint-Galmier

LISTE DES DELIBERATIONS

PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DANS SA SEANCE DU 16 NOVEMBRE 2023

(Application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)



Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Philippe DENIS, Maire :

- Adopte à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 26 octobre 2023.
- Approuve à l'unanimité la création de poste.
- Approuve à l'unanimité la convention de veille et de stratégie foncière avec EPORA.
- Approuve à l'unanimité les tarifs des droits de place.
- Approuve à l'unanimité la vente du tènement 1 rue de Saint-Etienne
- Prend acte des décisions du maire.



Le Maire,
Philippe DENIS.

Affiché et mis en ligne le 20 novembre 2023